

Séance plénière : Pépinière d'entreprises, outil d'un développement durable ?

Animateur

Gilles Recour, trésorier d'Elan

Intervenants

Philippe Marcq, président d'Elan, Réseau national des pépinières d'entreprises

Thierry Clément, directeur de l'action territoriale de l'Agence pour la création d'entreprises (APCE)

Gilles Recour, trésorier d'Elan

«Je vais vous présenter les nouveaux éléments nés de l'Observatoire national des pépinières d'entreprises, qui a vu le jour courant 2006. Je vais vous présenter le profil-type des 233 pépinières que regroupe l'Observatoire, sur les 417 répertoriées en France, pour en avoir une vision globale. En gros, dans une pépinière, on dénombre 8 porteurs de projets, 14 entreprises engagées dans leurs activités et inscrites au CFE, une superficie moyenne de 1 118 m² par pépinière avec un taux d'occupation moyen de 77% et un minimum de disponibilité de 23% pour accueillir de nouveaux projets.

La répartition des pépinières par régions fait apparaître quelques surprises. La densité la plus importante concerne l'Île de France, Rhône-Alpes et la Bretagne. En Poitou-Charentes, on en compte 7, plus d'une vingtaine en Aquitaine et presque 30 en Midi-Pyrénées. La création d'une pépinière dépend du volontarisme des élus locaux et des opérateurs économiques. Certaines régions comme le Nord se sont emparées de ces outils avec, par exemple, les ruches d'entreprises pour reconverter des bassins d'emplois sinistrés. On distingue des pépinières spécialisées et d'autres généralistes.

S'agissant de l'accompagnement au sein des pépinières, soit sous la forme de services mis à disposition, soit de services associés, on distingue l'accompagnement juridique, financier, comptable, commercial, fiscal, la gestion et le développement technologique.

Les actions menées par les pépinières concernent la communication, la participation à des salons professionnels, la promotion du site, l'animation à travers des thématiques aussi variées que les cotisations du chef d'entreprise, la gestion du temps, le coaching... Les pépinières attribuent une grande importance aux fonctions et aux solutions partagées. Parmi les membres des pépinières, on recense des agences de développement, des banques, les CCI qui les gèrent en direct ou par des associations, les communautés d'agglomérations ou de communes, les conseils généraux ou régionaux, des créateurs d'entreprises, des organismes de formations, des experts-comptables, des Chambres des Métiers...

Le statut juridique dominant est la forme associative. On trouve aussi des sociétés d'économie mixte, des régies autonomes, des régies directes ou des sociétés commerciales. Autres chiffres notables : 61% des pépinières sont à proximité d'un centre de formation ou d'une université, 42% proches d'un centre de recherche, 34% sont insérées dans une technopole, 74% appartiennent à un réseau, 27% sont « normées » NF Service. Chaque année, de nouvelles pépinières sont normées.

Concernant les créations d'emploi en sortie de pépinière, on arrive au chiffre de 28 000 par an, ce qui est un chiffre important. Un chiffre également porteur de taxe professionnelle qui génère d'importants investissements immobiliers par exemple. Mais il faut une stratégie globale pour créer d'autres infrastructures comme un hôtel d'entreprises ou des réserves foncières.

L'annuaire national des pépinières est disponible et répertorie les 200 pépinières par région, il a reçu le soutien de l'APCE et du ministère. La deuxième édition est en cours et les entreprises doivent envoyer des documents, des logos, de l'image les concernant. C'est le moyen d'être visible au niveau national. »

Thierry Clément, directeur de l'action territoriale de l'Agence pour la création d'entreprises (APCE).

« L'APCE a toujours soutenu Elan, en étant même à l'origine de sa création au début des années 90 et en le considérant comme l'un des sept grands réseaux de la création d'entreprise. L'APCE suit les pépinières car elles sont l'élite avec 75% de réussite, dont 80% à 5 ans. La création d'entreprises, c'est 312 000 nouvelles structures en 2007 et 650 000 emplois créés et maintenus, ce qui explique qu'elles sont un enjeu politique majeur. (...) Les pépinières restent donc un maillon essentiel de la création d'entreprises en France. »